

nouvelles



La publicité dans les écoles

Un vrai débat s'impose

est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux (514) 598-2131.

Publié tous les quinze jours, il est tiré à 24 000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Coordination

Louis-Serge Houle (lshoule@total.net)

Rédaction

L'équipe du Service de l'information de la CSN

Photographes

Alain Chagnon
Archives CSN
Contributions militantes
Photographies de la couverture :

Alain Chagnon
Laurent Gladu

Caricaturiste

Boris

Soutien technique

Lyne Beaulieu

Conception graphique

Jean Gladu
Sophie Marcoux

Mise en page

Jean Gladu
Sophie Marcoux
Louis-Serge Houle

Numérisation photo

Louis-Serge Houle

Films

Graphique-Couleur

Impression

Les syndiqués CSN de l'imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

Distribution

L'équipe du Service de distribution de la CSN, avec la collaboration de membres du Syndicat de l'alimentation de Saint-Hyacinthe (CSN), en lock-out depuis le 21 juin 1999.

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus :

(514) 598-2233
1601, av. De Lorimier,
Montréal QC H2K 4M5

Site Internet de la CSN :

<http://www.csn.qc.ca>

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2000

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2000

Port de retour garanti : CSN

Envoi de poste publication

no de convention : 1435388

BILLET
Jean-Pierre
Pare

Une fois n'est pas coutume

Un politicien change d'idée en 72 heures et voilà qu'on en fait les manchettes de une. D'une mare à l'autre, y compris en Saskatchewan profonde, les éditorialistes des pages sportives, autant que ces autres, dits plus « sérieux » et qui servent habituellement de porte-voix au pouvoir établi et aux bien-pensants, applaudissent à tout rompre. On bat le tocsin de la « démocratie en action », on sort le flambeau des « élus à l'écoute du peuple » et le lancinant tambour du plus beau pays du monde. Manque plus que Sheila Copps drapée en unifolletier pour ouvrir la parade.

Hé! Ho! On se caaaaaalme...

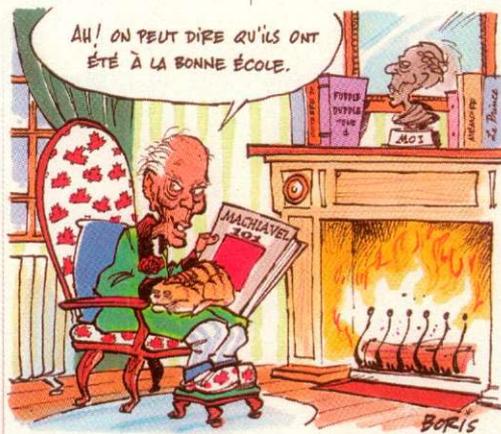
Non mais, qu'est-ce qu'il y a de si remarquable, tout à coup, à ce qu'un politicien change d'idée comme il change de chemise ?

Ah oui, c'est que cette fois il a viré son capot du bord de la population ?

La belle affaire ! Une fois par quart de siècle, un gouvernement « cède sous la colère populaire » et ça suffit pour emplir le peuple de joie débordante ? Aurait-on oublié que Jean Chrétien est allé à l'école du plus cynique des premiers ministres de l'histoire moderne du Canada, Pierre-Machiavel Elliott Trudeau ? Comment ne pas penser que cette volte-face faisait

partie du scénario depuis le début ?

Soit, Ottawa a retiré ses billes du jeu dans lequel l'avaient entraîné les propriétaires d'équipes de hockey professionnel. Mais justement, il s'agissait de bien minables billes : vingt petits millions, quand on nage dans des dizaines de milliards de surplus, c'est même des crottes de lapin. Et puisqu'on en parle, d'où proviennent-ils, ces milliards ? De la poche des chômeurs, nous le savons, ces chômeurs qui hurlent depuis des mois pour sensibiliser le fédéral à leur détresse. A-t-on entendu dire quelque part que celui-ci s'apprêtait à les écouter — que dis-je ? à les entendre ! — et à re-



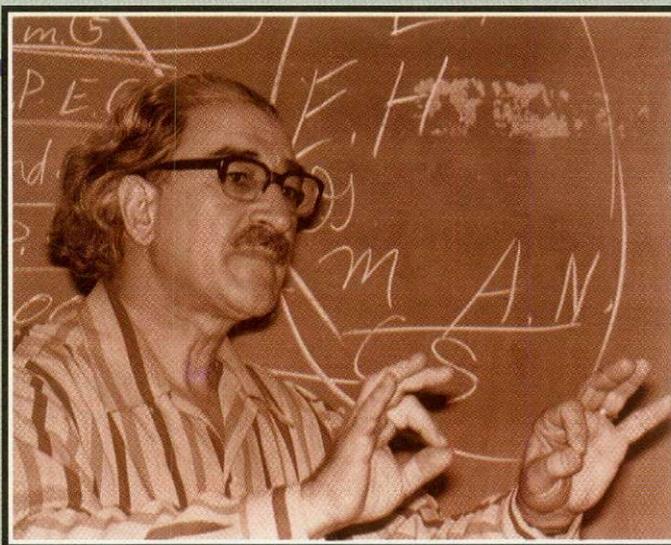
mettre dans la caisse de l'assurance-emploi l'argent qu'il y a piqué ?

À l'écoute de la population, nos gouvernements ? Alors quand se rendront-ils à sa volonté et cesseront-ils de rochonner* nos services publics ? Quand se résoudra-t-on, autre exemple, à réhabiliter le sens originel de l'article 45 du Code du travail, détourné depuis douze ans ? Combien d'exemples semblables voulez-vous encore ?

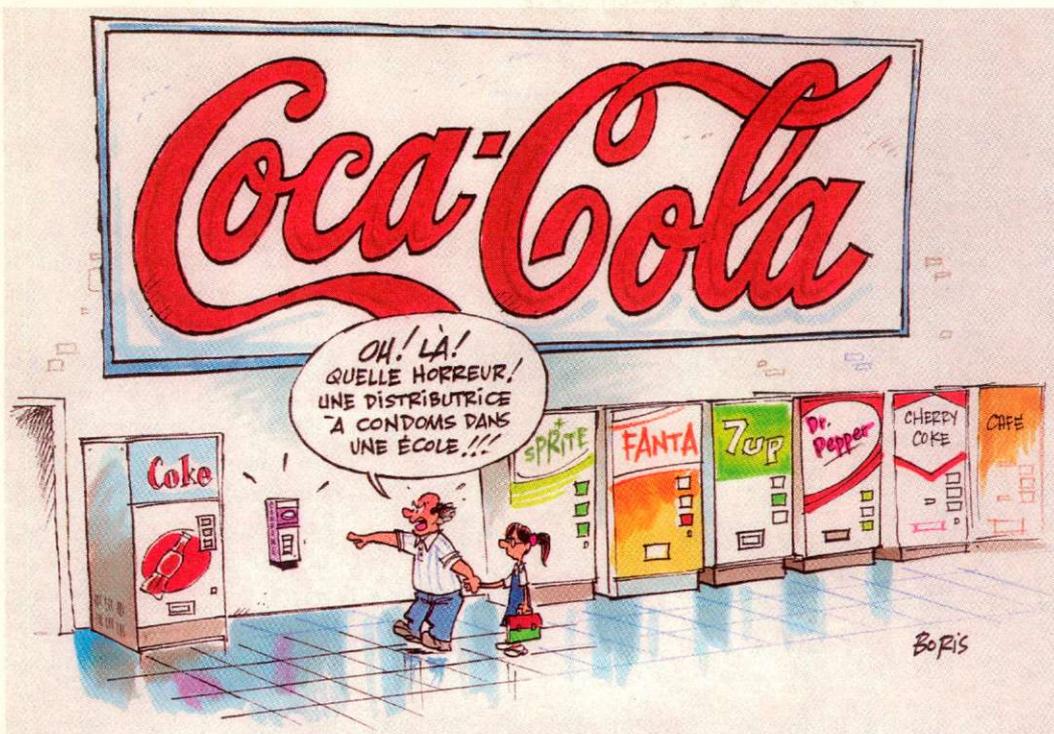
* Pour nos lecteurs étrangers: *Rochonner*, v.tr. (1998). De Jean Rochon, ex-ministre de la Santé qui a saccagé notre réseau de la santé sur l'autel du déficit zéro. *Syn. Déconcrisser.*

Il y a
24 ans
déjà...

Photo : Archives CSN



25 septembre 1975 :
Président du Conseil central de Montréal depuis 1969, jusqu'en 1978, Michel Chartrand continue toujours de militer pour les gagne-petit et pour une plus grande justice sociale. Le 25 septembre 1975, il participait à un débat midi à l'UQAM.



Financement privé du réseau public d'éducation

Le cheval de Troie des marchands

Sans trop soulever de vagues, la publicité entre insidieusement dans les écoles.

Henri Goulet

Au cours des six dernières années, Québec a réduit de 2,5 milliards de dollars ses budgets dans le réseau de l'éducation. Flairant la bonne affaire, les entreprises ont sauté sur l'occasion et tentent maintenant de faire leur entrée à l'école. Les jeunes y gagneront-ils au change ? Pas sûr.

Depuis les compressions budgétaires à répétition dans le réseau public d'éducation, les entreprises rôdent autour des salles de classe, au vu et au su du ministère de l'Éducation, cherchant la brèche qui leur ouvrirait l'accès à une clientèle captive et hautement portée sur la consommation.

Car, selon Yves Waddell, auteur d'une étude à paraître sur la publicité dans les manuels scolaires, les jeunes possèdent une sphère d'influence majeure. Ils sont capables de déterminer les achats concernant l'habillement, l'alimentation, les sorties et tout ce qui concerne les ordinateurs. Ils sont des agents multiplicateurs.

À voir avec quelle dextérité ministères, commissions scolaires, comités de parents, propriétaires d'autobus scolaires

et enseignants se filent la patate chaude de la publicité dans les écoles, il y a matière à réflexion. Décentralisation étant devenue synonyme de refus de décider, avec la nouvelle Loi sur l'instruction publique, le ministère de l'Éducation a pelleté ses responsabilités en la matière dans la cour des conseils d'établissement. Sans vérita-

bles moyens, ces gens doivent faire face à une avalanche de propositions provenant du privé.

Au plus offrant

L'Université de Montréal a signé un contrat d'exclusivité de dix ans avec Pepsi. Aujourd'hui, les étudiants baignent dans un environnement complètement

envahi par la présence des distributrices. À l'UdeM il n'est plus possible de boire une autre boisson gazeuse, même à la cafétéria. Phénomène identique à l'Université d'Ottawa, à UBC à Vancouver, à l'Université de la Saskatchewan, de l'Alberta et à McMaster à Hamilton. La pandémie se généralise malgré le fait que quelques bastions gaulois — l'Université Laval et l'UQAM — résistent toujours à l'invasion. La construction du nouvel édifice des HEC à Montréal — un cas d'école à visiter — a été largement commanditée. Les étudiants déambulent dans le « corridor CN », discutent de la bourse au « salon l'Oréal » et suivent un cours de marketing dans la « salle Louis-Laberge ». Financement oblige, nulle part cette frénésie des entreprises à faire une entrée royale dans les établissements scolaires est-elle remise en question. Initié par le haut, dans les institutions d'enseignement supérieur, tout porte à croire que le modèle est exportable aux autres ordres d'enseignement.

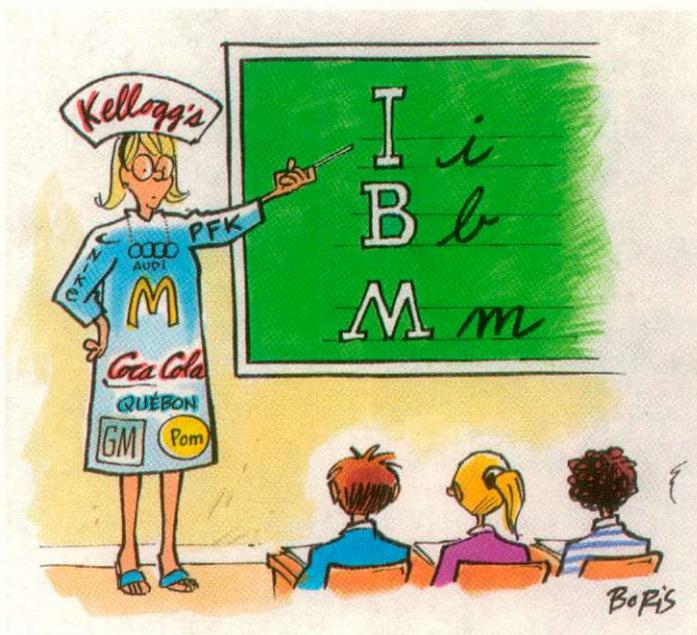
En mai 1999, la Commission scolaire des Découvreurs à Sainte-Foy signait un contrat d'exclusivité avec la pétillante d'Atlanta et créait ainsi un précédent dans les établissements de niveau secondaire. Sur cinq ans, pour 553 666 dollars, elle s'engage à vendre 57 000 caisses de 24 contenants, deux fois plus que la consommation régulière dans ses écoles secondaires. Elle fait œuvre de pionnière et les autres surveillent de très près la réaction à ce projet.



► En octobre 1998, cherchant à combler une compression de 70 millions de dollars, l'Association des propriétaires d'autobus du Québec (APAQ) rendait public son projet *Infobus* visant à introduire la publicité éducative dans plus de 870 autobus scolaires. Selon Claire Drolet, directrice du transport scolaire à l'APAQ, le projet pilote mis sur pied par le Groupe Jeunesse, une agence en communication spécialisée auprès des jeunes, était supervisé par un comité avisé formé de plusieurs organismes, dont la Fédération des comités de parents de la province de Québec et le ministère de l'Éducation. « Il y avait unanimité au comité, précise-t-elle, sur la campagne d'affichage imaginée par le Groupe Jeunesse et subventionnée par la Fédération des producteurs de lait ainsi que McDonald's. Par précaution, l'avis de l'Office de protection des consommateurs a été demandé. C'est lui qui a mis fin au projet. Pour l'Office, il n'était pas question que les panneaux publicitaires affichent le logo des entreprises. Si les deux commanditaires avaient accepté de remplacer le logo par une simple signature générique, le projet pilote aurait été accepté. »

Une occasion en or !

Ce n'est pas tout. La compagnie Kellogg offre depuis deux ans un programme qui vise spécifiquement les jeunes des écoles primaires. Pour un crédit de 10 ¢ l'exemplaire, les élèves sont incités à ramasser, classer et expédier les symboles CUP Kellogg, jusqu'à un maximum de 10 000 dollars par école. En échange, l'école décroche le privilège de participer à un tirage en vue de se procurer de l'équipement sportif, du matériel scolaire ou de nouveaux systèmes informatiques. La compagnie Campbell du Canada offre sensiblement le même programme. Curieusement, la réaction des parents se fait toujours attendre. De même que celle du ministre Legault, qui a toujours soutenu



que la publicité ne doit en aucun cas inciter les jeunes à consommer le produit annoncé !

Dans la mire des entreprises

Aux États-Unis, on vise spécifiquement les écoles parce que les jeunes y constituent une clientèle captive. C'est le cas avec la formule *Channel One* lancée en 1989 et qui atteint plus de 8 millions d'élèves du secondaire via une émission d'information de 12 minutes par jour comportant 2,5 minutes de publicité. Pour atteindre cette clientèle, les compagnies

acceptent de payer 157 000 dollars pour une pub de 30 secondes. La même formule se développe aussi au Canada par l'entremise du groupe *Partenaires éducatifs Athena* de Montréal, propriétaire de *Youth News Network* (YNN). En retour des douze minutes d'information, incluant les 2,5 minutes de publicité, *Athena* équipe les écoles contractantes d'un téléviseur par classe, du branchement au câble, d'un appareil vidéo et de l'antenne pour capter les émissions via satellite. Un mois après son élection en septembre 1999, le nouveau gouver-

nement néodémocrate du Manitoba décidait d'annuler le contrat signé entre YNN et huit commissions scolaires de cette province. Au Québec, YNN est en attente d'une réponse du MEQ sur des ententes signées avec trois écoles de la Commission scolaire Lester B. Pearson. En plus de la publicité, ce qui inquiète ici, c'est le contenu de ces émissions, conçu par l'entreprise privée, qui échappe totalement au contrôle du ministère de l'Éducation et des professeurs en plus de gruger soixante minutes par semaine sur le temps d'enseignement.

Un débat essentiel

Lors du dernier congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec, un peu à contre-courant, le président de la CSN, Marc Laviolette, prenait clairement position sur cette question : « L'entreprise n'a pas à entreprendre à l'école ! Si les établissements étaient suffisamment financés, la commandite serait moins alléchante. » Tout semble en place pour un bon débat public sur cette question.

Les manuels scolaires sont protégés

À la suite d'une recherche commandée par le MEQ, Yves Waddell, enseignant à l'école primaire de la Seigneurie à Blainville est catégorique : « Il n'existe aucun cas démontrable de publicité intentionnelle ou de placement de produits dans les manuels scolaires au Québec. Les critères du MEQ sont sévères et les maisons d'édition respectent les normes à la lettre. » Si on peut respirer du côté des manuels, il n'en est pas de même avec toute la littérature complémentaire qui vise directement les enseignants. « C'est là que le bât blesse, affirme M. Waddell. Un magazine comme celui du Groupe Jeunesse ainsi que l'introduction d'Internet dans les écoles représentent le cheval de Troie des entreprises. La publicité y abonde, les professeurs utilisent ces ressources mais le débat de fond ne se fait pas. »

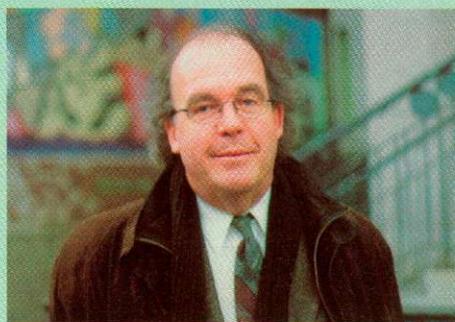
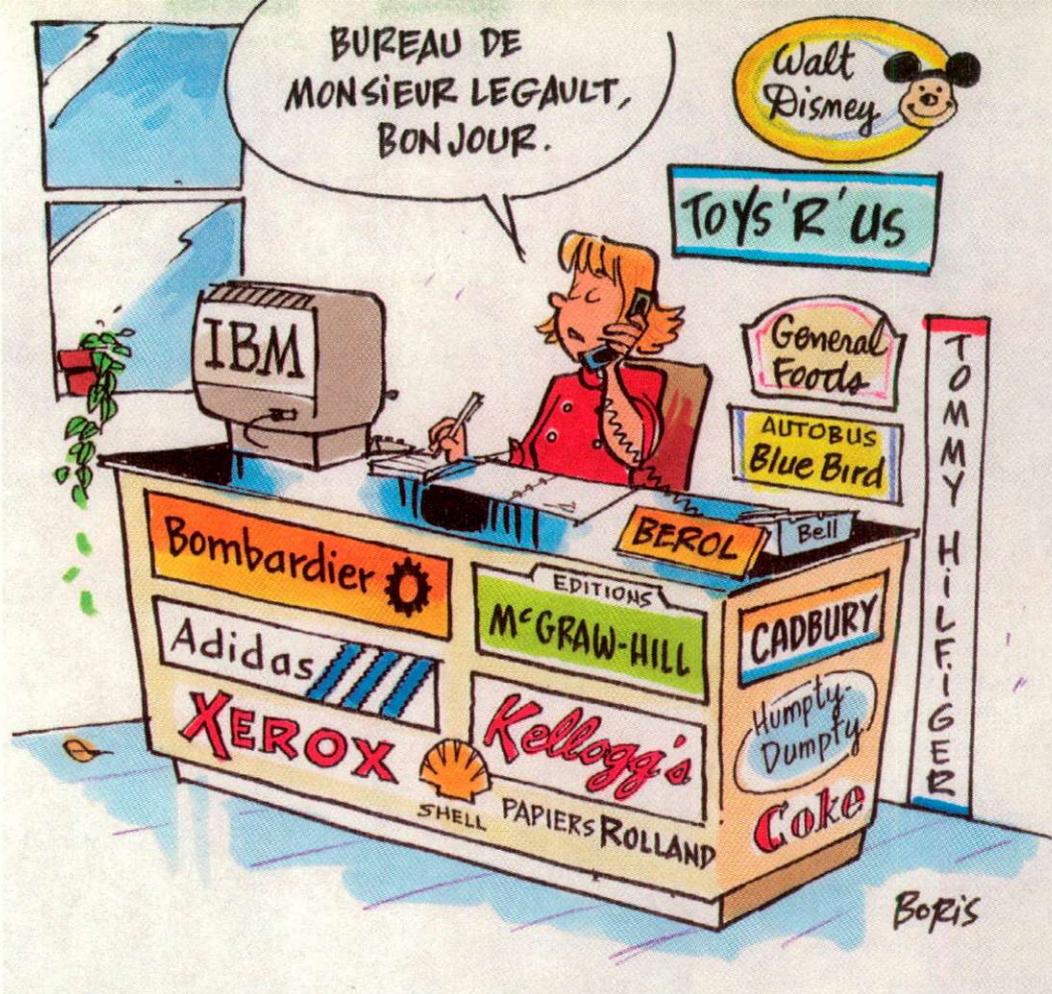


Yves Waddell

Un phénomène exacerbé par les compressions budgétaires

De plus en plus répandu, ce phénomène s'explique par l'idéologie dominante qui réussit à commercialiser toutes les sphères de la société, mais surtout à cause des compressions budgétaires qui ouvrent large la porte au partenariat avec le privé.

À ce chapitre, rappelons que depuis l'année financière 1993-1994, le réseau public d'éducation au Québec a contribué pour plus de 2,5 milliards de dollars aux mesures de réduction des dépenses gouvernementales. Ces compressions correspondent à une réduction réelle de 25 pour cent du financement des différents ordres d'enseignement. Selon l'Association canadienne des professeurs d'université, entre 1972 et 1998, le financement public des universités a connu une chute dramatique, passant de 74,5 à 55,6 pour cent. André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, insiste quant à lui pour dire que le manque à gagner pour les seuls niveaux primaire et secondaire au Québec est de l'ordre de 400 millions de dollars. Enfin, soulignons que lors de la création de l'Accord général sur le commerce des services (GATS), en 1994, l'OMC s'est fixé comme objectif de commercialiser progressivement tous les services publics d'éducation et de santé.



Claude Ruel

La bonne affaire

La Fondation de l'entrepreneurship existe depuis près de 20 ans. Il y a trois ans, elle fondait son Institut avec l'objectif d'atteindre les jeunes en milieu scolaire. L'Institut organisait, en septembre 1999, le premier colloque sur la publicité à l'école. Selon son président, M. Claude Ruel, avec le retrait progressif de l'État, les entreprises seront appelées à prendre la relève. « Nous voulons développer des partenariats avec les écoles. La conjoncture est bonne. Nous allons bientôt lancer une bande dessinée sur la créativité avec guide pédagogique pour les professeurs. Imprimé à 65 000 exemplaires, ce guide devrait nous permettre de poursuivre notre présence auprès des jeunes. »



Ginette Flynn

La pédagogie commercialisée

Il y a 21 ans, Ginette Flynn, présidente du Groupe Jeunesse, fondait le Salon Jeunesse, devenu le Salon Pepsi Jeunesse. Le groupe organise aussi le Salon des ami(e)s pour les moins de 12 ans. En plus de ces deux foires commerciales, l'organisme publie le *Magazine jeunesse* — distribué gratuitement par le MEQ — et produit des guides pédagogiques à l'intention des professeurs. « On prend aux riches et on offre aux profs des programmes d'éducation sur mesure, assure Ginette Flynn qui prétend malgré tout que la mission de son entreprise demeure essentiellement pédagogique. Ce n'est pas de la suppléance, précise-t-elle, mais un supplément. » Toutes les activités de l'organisme sont financées par le privé, la publicité y est omniprésente et elle pénètre ainsi par la grande porte dans les écoles. Les jeunes ont-ils vraiment besoin d'une pédagogie commercialisée à ce point ?

Parmalat, à Montréal

La liberté d'adhésion syndicale en cause

Michel Crête

La CSN engage une bataille juridique pour que les employés de la compagnie de produits laitiers Parmalat, à Montréal, qui ont quitté les Teamsters, puissent récupérer toutes les sommes de leur régime de retraite.

Photo :
Alain Chagnon

Cette lutte revêt un caractère exceptionnel : au-delà des enjeux liés à la possession même des surplus de la caisse de retraite, on retrouve le droit sacré pour l'ensemble des salarié-es du Québec de choisir librement l'organisation syndicale qui les représente sans contrainte. À cet effet, il faut rappeler que les Teamsters exigent des employé-es qu'ils soient membres de leur « local » pour participer au régime de retraite. Le débat devrait même se poursuivre devant la Régie des rentes du Québec (RRQ).

Après 45 ans, ils délaissent les Teamsters

Insatisfaits de la section locale 973 des Teamsters (FTQ), des employé-es de Parmalat se sont adressés à la CSN, l'automne dernier. À l'issue de la campagne de changement d'allégeance syndicale en décembre, le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Parmalat (CSN) a déposé, le 3 janvier, deux requêtes en accréditation afin de représenter 175 travailleuses et travailleurs d'usine, ainsi que 30 camionneurs. Les chauffeurs et les employé-es de l'usine étaient respectivement membres des Teamsters depuis les mois de décembre 1953 et 1954.

Il n'y a aucune complication au changement d'allégeance syndicale comme tel. Là où le bât blesse, c'est à cause des recours juridiques que les employé-es sont obligés d'engager pour récupérer les surplus du régime de retraite. Il faut savoir que le régime, auquel contri-



L'exécutif provisoire du Syndicat des travailleurs de Parmalat (CSN) est formé, entre autres, de Guy Charbonneau, Régis Fortin, Émilien Boudreau et Marcel Desaulniers.

bue d'autres groupes de syndiqué-es, appartient à la section locale 973 des Teamsters. Selon le Service des relations du travail de la CSN, « le régime de retraite des Teamsters est particulier en ce qu'il possède des clauses assez peu répandues et qui ont pour effet de vouloir lier les travailleuses et les travailleurs à cette union pour la vie, sous peine de perdre de l'argent. » Combien ? « Une somme de 645 000 dollars qui correspond à la part des surplus normalement attribuables aux travailleuses et aux travailleurs de Parmalat, à la valeur des suppléments d'appoint pour les employé-es ayant moins de 60 ans et à la valeur en plus de la subvention pour retraite anticipée des employé-es ayant moins de 55 ans. »

À la CSN, on est porté à croire qu'en ayant accepté les termes d'un tel régime, la RRQ ne semble pas comprendre la portée des conditions imposées aux salarié-es pour parti-

ciper à ce régime de retraite. Aussi, la CSN entreprendra-t-elle des recours juridiques, à déterminer, afin que la RRQ

procède à une scission du régime actuel et non seulement une terminaison partielle pour que les employé-es de Parmalat puissent jouir de toutes les sommes qui leur sont dues.

Sans faire de promesses de résultats à ce nouveau groupe de salarié-es, la CSN assure qu'elle assumera les frais juridiques inhérents à une telle cause. « Car les salarié-es ont intérêt à voir disparaître les clauses des régimes de retraite qui lient à vie les membres à leur syndicat. » En attendant la conclusion du débat juridique, on est à fonder un nouveau régime de retraite pour permettre aux employé-es de Parmalat de racheter la valeur de leur prime de raccordement et leurs prestations de préretraite.



Scholle Canada : les temps changent...

L'été dernier, les travailleuses et les travailleurs de Scholle Canada, à Baie d'Urfé, ont aussi quitté la section locale 973 des Teamsters pour rejoindre la CSN. Déficience chronique des services, absence de démocratie et d'exécutif syndical, aucun retour des cotisations au syndicat, font partie des griefs de ces employé-es. « Dès notre entrée à la CSN, nous avons compris ce que signifiait être membres d'une vraie centrale syndicale. Nous avons tenu des assemblées générales, formé un exécutif et reçu de la formation », a indiqué le président du syndicat Yvan Carpentier (à gauche). Ce dernier était accompagné du président de la Fédération de la métallurgie, Alain Lampron, et de la vice-présidente du syndicat, Ginette Tousignant.

L.-S. H



De gauche à droite, Francine Dessureault, du Syndicat des techniciens de l'Hôtel-Dieu, Hugo Toupin du SPPASQ, Christiane Robidoux du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Notre-Dame, Pierre Demers du Syndicat national des employés de l'Hôtel-Dieu et Annick Raoul du Syndicat des techniciens médicaux. Photo : Alain Chagnon

Le projet représente un déficit de 400 lits à Montréal

Le nouveau CHUM est loin de répondre aux besoins

Luc Latraverse

Les syndiqué-es CSN du CHUM ne voient pas de mégaprojet dans la construction d'un nouvel hôpital de 850 lits annoncée par le gouvernement Bouchard.

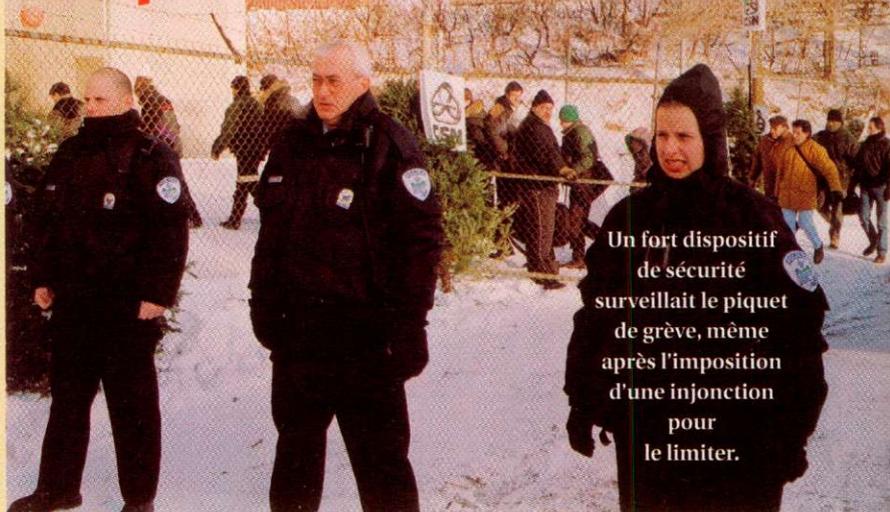
En conférence de presse, le 26 janvier, les cinq syndicats CSN qui représentent les syndiqué-es des pavillons Notre-Dame, l'Hôtel-Dieu et Saint-Luc du Centre hospitalier de l'Université de Montréal ont unanimement dénoncé le projet présenté par le gouvernement péquiste.

Christiane Robidoux, porte-parole syndicale, a souligné qu'il constitue un déficit de plus de 400 lits sur le nombre actuel qui se chiffre à 1265. Même le plan Carignan, déposé au conseil d'administration du CHUM, en prévoyait davantage. « C'est la poursuite de la réforme Rochon, soit de fermer davantage de lits dans la région, amorcée il y a quelques années, avec la fermeture de sept établissements. Ce sont plutôt dans des équipements, qui font cruellement défaut, et dans l'ajout de personnel que le gouvernement devrait investir pour répondre aux besoins de la population, afin de traiter les 8647 cas qui figurent sur la liste d'attente du CHUM. »

D'autre part, les syndicats considèrent que ce projet est loin de correspondre à la masse critique de 1200 à 1500 lits jugée nécessaire par l'Université de Montréal pour l'enseignement et la recherche. Ils s'inquiètent de l'avenir des emplois, malgré les propos rassurants de la ministre Pauline Marois, car leur nombre est étroitement lié aux services offerts dans le secteur hospitalier. Enfin, ils s'interrogent avec appréhension sur l'avenir qualifié de « socio-sanitaire », qui sera réservé aux trois établissements actuels, confié à un comité d'implantation du nouvel hôpital.

Victoria Précision

Une nouvelle convention, après un mois de lock-out



Un fort dispositif de sécurité surveillait le piquet de grève, même après l'imposition d'une injonction pour le limiter.

Luc Latraverse

Après deux mois de lock-out et d'intimidation policière, les 200 travailleurs retournent au travail avec des hausses salariales de six pour cent sur deux ans.

Mis en lock-out le 20 décembre dernier, à la veille du congé des Fêtes, les syndiqué-es de l'usine Victoria Précision de Montréal ont vu les cadres de l'entreprise se faire escorter tous les matins par l'escouade anti-émeute de la police de la CUM pour franchir la ligne de piquetage. Ils ont cependant obtenu une nouvelle convention collective de deux ans, ratifiée à 79 pour cent le 18 janvier, et ils ont repris le travail le lundi suivant. Ils obtiennent des hausses de salaire annuelles de l'ordre de trois pour cent (35 cents l'heure). Ils ont également obtenu des garanties supplémentaires au chapitre de la sécurité d'emploi, leur principale revendication. Ainsi, ils toucheront une indemnité de départ proportionnelle à leur ancienneté, advenant une fermeture ou un transfert de la production. Ils ont aussi obtenu l'assurance de travailler un nombre d'heures suffisant pour être admissibles aux prestations de l'assurance-emploi. L'employeur paiera également les congés des Fêtes aux 169 personnes qui étaient au travail au moment du lock-out. Cette usine fabrique de 150 000 à 175 000 bicyclettes par année, des marques Minelli, Leader et Précision.

Photos : Alain Chagnon



À Chicoutimi et à Bernierville

On repart en neuf avec Fondation

Henri Jalbert

Les solutions à des problèmes aussi dramatiques que des pertes d'emplois se trouvent parfois plus près de chez nous qu'on pense. Quatre ans après sa mise sur pied, et quelque 100 millions de dollars d'actif plus tard, Fondation, grâce aux adhésions de travailleuses et de travailleurs, a permis de relancer des entreprises dans des régions qui en ont bien besoin.

Bernierville, un joli village sur le bord du lac William, à mi-chemin entre Plessisville et Thetford-Mines, en plein cœur de la région des Bois-Francs. Beau comme une carte postale. Deux mille citoyens l'hiver. Deux fois plus l'été avec l'arrivée des villégiateurs.

L'activité économique de Bernierville — anciennement Saint-Ferdinand — a toujours été centrée sur l'Hôpital Saint-Julien. Malgré la désinstitutionnalisation de la clientèle, on y retrouve encore 600 emplois : les bénéficiaires sortent mais le personnel suit dans un rayon de 50 kilomètres.

Le secteur industriel de Bernierville fait donc figure de parent pauvre puisqu'on n'y retrouve que trois entreprises d'importance : une scierie, une entreprise de production de chaux et une usine de fabrication de meubles en bois massif pour enfants et adolescents relancée avec l'aide d'un investissement de 325 000 dollars de Fondation, le fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi.

Mon frère travaille

Rita Fortier, la présidente du syndicat CSN de l'Hôpital Saint-Julien, n'en revient pas encore. L'argent qu'elle épargne par déduction à la source avec Fondation aide aujourd'hui à faire travailler son frère et un de ses beaux-frères à l'usine de meubles de Saint-Ferdinand.



Rita Fortier

« Ça fait deux ans, comme plusieurs de mes collègues de travail, que j'épargne avec Fondation. Je pensais que Fondation investirait dans des grosses entreprises et non dans des petites et moyennes entreprises comme Meubles Saint-Ferdinand. Je m'aperçois aujourd'hui que mon épargne est utile pour le monde d'ici. Maintenant, j'espère que l'investissement de Fondation dans cette usine va aussi lui permettre de prendre de l'expansion et de développer davantage l'emploi à Bernierville, car il y a encore beaucoup de jeunes dans le coin qui en ont besoin. »

Un avantage concurrentiel

Entreprises Saint-Ferdinand avait fermé ses portes en octobre 1998 et la situation semblait irréversible. Mais c'était avant l'arrivée d'un nouveau groupe qui a rationalisé la gamme des produits et développé un im-



Jacques Doyon, président directeur-général de Meubles de Saint-Ferdinand, et Jacques Brouillette, chef de l'investissement de Fondation, lors de la conférence de presse de la relance de cette entreprise.

portant réseau de distribution couvrant non seulement les territoires québécois et canadien, mais également une grande partie des États-Unis. Actuellement 55 personnes sont à l'emploi et une grande partie d'entre elles peut profiter d'une formation sur place pour apprendre un nouveau métier dans le domaine de l'ébénisterie.

Lors du démarrage, en juillet 1999, Fondation détenait un pourcentage important du capital et un nouvel investisseur, Jacques Doyon, ainsi que deux autres groupes d'ac-

tionnaires détenaient la balance des actions. Un nouveau design des meubles a été introduit et est très bien accepté par les clients. « Il y a encore beaucoup à faire, de dire Jacques Brouillette, chef de l'investissement à Fondation, mais Meubles Saint-Ferdinand possède déjà un important avantage concurrentiel : la demande actuelle est plus grande que l'offre et, surtout, nous sommes capables de produire des meubles de qualité à des prix concurrentiels et avec des délais de livraison beaucoup plus courts que ceux de nos concurrents. »

FONDI

CSN P E

Un nouveau syndicat

Du changement aussi du côté syndical avec l'arrivée d'un nouveau syndicat et, de mentionner le président, Daniel Beaudoin, le monde a trouvé ça normal de se retrouver avec la CSN. « Avec son investissement, le fonds de la CSN nous a donné un vrai bon coup de main. Sans cette aide il y avait



Daniel Beaudoin

peu de chance que l'usine puisse rouvrir. Actuellement, il y a une dizaine de travailleurs qui sont des citoyens de Bernierville. Les autres viennent des alentours : Plessisville, Disraéli, Black Lake. L'atmosphère a aussi changé pour le mieux dans l'usine. Il y a de meilleures relations entre l'em-



Stéphane Lacroix et Pierre Allard

ployeur, ses représentants et les employés. »

« Quand l'usine a fermé ses portes pendant neuf mois, j'ai été obligé de travailler à l'extérieur, à Plessisville puis à Thetford-Mines. Mais maintenant que c'est rouvert, c'est sûr que j'aime mieux travailler ici. C'est chez moi, c'est ma place. C'est la même chose pour les autres anciens qui ont retrouvé leur emploi. »

Une pâtisserie au Saguenay

L'entreprise existe depuis quarante-cinq ans. On l'appelait auparavant La Pâtisserie Allard. Le commerce avait pignon sur la rue Racine et le tout Chicoutimi ne manquait pas d'y acheter pains, gâteaux et *pets de sœur*.

Au fil des ans, ce commerce familial s'est transformé pour devenir essentiellement une usine de production de pâte feuilletée et de produits cuisinés, genre vol-au-vent. Environ 95 pour cent de la production était vendue à l'extérieur de la région.

L'activité a pu se maintenir

pendant plusieurs années, mais la mondialisation des marchés — phénomène omniprésent dans tous les secteurs d'activité — a fait en sorte que des produits comme les vol-au-vent fabriqués en Europe, principalement en Belgique, se vendaient moins cher que le coût de production ici. On était donc à bout de souffle. Il fallait réagir, se restructurer, trouver des partenaires, acheter de nouveaux équipements, sinon c'était la fermeture définitive et la perte de quelque 25 emplois syndiqués CSN.

Aujourd'hui, chez Les produits alimentaires Allard, on est prêt à remettre l'épaule à la roue. On repart en neuf avec une nouvelle formule : une coopérative toute neuve, Fondation et les anciens propriétaires détiennent chacun 30 pour cent des parts de l'entreprise, l'autre 10 pour cent appartenant à un des cadres.

La grosse machine

L'investissement de 500 000 dollars de Fondation a permis la relance de cette usine et, surtout, l'acquisition d'une ligne

Photos:
Alain Chagnon

automatisée de production de pâte feuilletée, une machine fabriquée en Allemagne à partir de laquelle il est maintenant possible de produire à plus faible coût de la pâte feuilletée et diverses spécialités : pâte cuite ou non, vol-au-vent, produits fourrés sucrés ou salés, etc.

Pour Pierre Allard, président de l'entreprise, l'acquisition de cette nouvelle machine va permettre à l'entreprise d'être concurrentielle. « Avec cette ligne automatisée, nous allons être à l'avant-garde de tout ce qui se fait au Québec. » En plus, l'obtention du droit à l'estampille *Approuvé Canada* va faciliter la vente des produits partout au Canada.

Une coopérative

Il fallait que tout le monde se batte ensemble et crée un nouveau partenariat afin de relancer cette entreprise sur des bases solides. C'est maintenant chose faite et l'arrivée d'une coopérative devrait permettre à tous et chacun de se sentir davantage impliqués.

Chez les coopérateurs, tout va pour le mieux. Le président, Stéphane Lacroix, est optimiste. « Avec la coopérative, nous sommes davantage en contact avec ce que vit l'entreprise. Nous nous réunissons sur une base mensuelle, ce qui fait que le maximum de monde est au courant de ce qui se passe. C'est sûr que ça modifie les relations entre les gens. Il faut comprendre qu'une coop, ça implique le monde. On a des actions dans la compagnie, on participe donc au pouvoir à l'intérieur de l'entreprise. Ça nous permet de prendre notre place de plus en plus. »

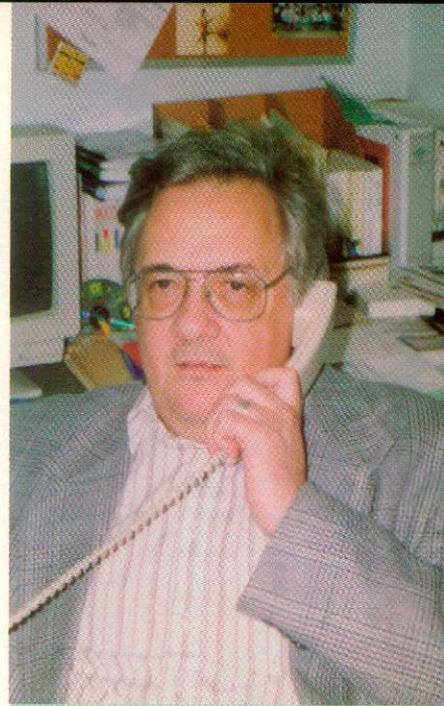
D ACTION

OUR LA COOPÉRATION T L'EMPLOI

À la défense des défenseurs

Luc Latraverse

On entend souvent parler d'Amnistie internationale, cette organisation vouée à la défense des droits humains et à la lutte contre leurs violations. Amnistie n'accepte pas d'argent des gouvernements pour des raisons évidentes. C'est pourquoi elle fait appel aux contributions d'individus, d'organisations et d'entreprises qui ne sont pas impliquées dans le domaine militaire et qui ne violent pas les droits humains. La CSN appuie la levée de fonds de la branche québécoise d'Amnistie. Plusieurs syndicats ont déjà donné leur appui. *Nouvelles CSN* a rencontré son coordonnateur québécois, Michel Frenette, sur le rôle particulier de cette organisation dans la défense des droits des syndicats et des travailleurs.



Michel Frenette, coordonnateur de la section québécoise d'AI

« **A** l'exception de certaines situations bien particulières (peine de mort, réfugiés), les membres d'une section nationale d'Amnistie n'interviennent jamais sur des cas de violations dans leur propre pays, explique Michel Frenette. Amnistie veut éviter d'être assimilée à l'opposition politique à l'intérieur d'un pays pour ne pas exposer ses membres à la répression. »

La façon de procéder d'Amnistie est simple, mais combien efficace. « Après son intervention pour la défense des droits des enfants au Togo, nos groupes québécois en milieu scolaire prendront sous peu la relève des groupes adultes de l'organisation dans nos efforts pour stopper les violations des droits humains là-bas. À leur tour, ces derniers, de même que les réseaux spécialisés (femmes, juristes, médecins) porteront leurs efforts sur le cas de la Tunisie, une destination soleil prisée mais où, dans l'ombre, on constate une véritable négation du droit à la liberté d'opinion et d'expression », poursuit le coordonnateur de l'organisation.

Une préoccupation particulière

Ces exemples témoignent de la préoccupation d'Amnistie de se porter à la défense de ceux qui, sur le terrain, sont les victimes de la répression parce



Amnistie et la CSN ont mené une lutte commune, l'an dernier, sur la question des enfants soldats.

qu'ils se portent à la défense des droits humains.

Parmi ces défenseurs, il y a des syndicalistes, comme l'indonésienne Dita Sari, libérée après trois années de détention pour avoir manifesté pacifiquement en faveur de l'augmentation du salaire minimum national. Elle n'est évidemment pas le seul exemple de syndicaliste pour lequel Amnistie s'est mobilisée récemment. Il y en a d'autres, notamment au Brésil, en Colombie, au Mexique, au Kenya, au Myanmar (travail forcé), en Turquie, en Malaisie (travailleurs migrants), etc. Plu-

sieurs des cas cités dans le rapport annuel des violations des droits syndicaux de la CISL sont documentés par Amnistie et font l'objet d'interventions de sa part.

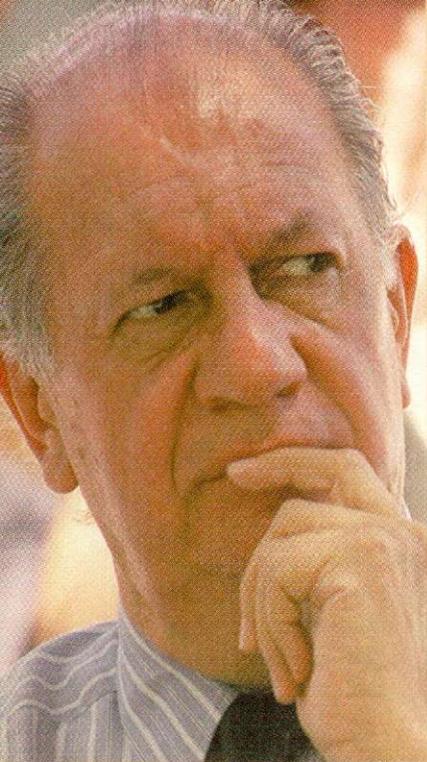
Un réseau syndical d'action

« Au Québec, nous souhaitons intervenir plus souvent en faveur de travailleurs victimes de la répression dans leur pays ; c'est pourquoi nous espérons mettre sur pied un réseau syndical d'action, avec l'appui de la CSN », de noter Michel Frenette. Les personnes intéressées peuvent téléphoner au (514) 598-2392.

Ce dernier souligne qu'Amnistie a, l'an dernier, mené avec la CSN une lutte commune sur la question des enfants soldats dans le cadre de la conférence de l'Organisation internationale du travail de juin, alors qu'il était question des « pires formes de travail des enfants ». Des démarches semblables ont été réalisées de concert avec la CEQ et le CTQ.

La campagne d'adhésion de la CSN, sous la présidence de Marc Laviolette, se poursuit pour quelques semaines encore (voir à la page 13).

Le site d'Amnistie : <http://www.amnistie.qc.ca>



Élu à la présidence du Chili

Ricardo Lagos répondra-t-il aux attentes de la gauche ?

Clément Trudel

Ricardo Lagos accédera le 11 mars prochain à la présidence du Chili. Il appartient à la gauche modérée ; il se laisse même photographier en compagnie de Georges Soros et de David Rockefeller, parangons du capitalisme. Dans un Chili démocratique, la population croit que le marché libre, c'est bon, mais que le marché ne doit pas mener la société, a-t-il confié aux représentants du journal espagnol *El País*. Lagos ne peut pas être assimilé à Salvador Allende qui obtint la présidence en 1970 par choix des deux Chambres : « mon monde est différent, précise-t-il, je n'oublie pas le passé, mais mon regard se porte vers l'avenir. »

Le soir de sa victoire (51,3 pour cent des voix) il a salué la veuve d'Allende *comme représentante de la dignité du Chili*. Nul ne doute qu'il pèse ses mots lorsqu'il rappelle qu'il ne sera pas le deuxième président socialiste, mais bien le troisième président d'une Concertation de partis pour la démocratie (PPD), qui a succédé aux années de plomb de l'ère Pinochet en 1990. Pour lui, les Chiliens ne sont pas pinochettistes à 48,7 pour cent (score de Lavin), mais la droite a su largement profiter de la grogne accompagnant la hausse du chômage qui frappe 600 000 de ses compatriotes.

Un pragmatique

Sous le président Patricio Aylwin, Lagos a été ministre de l'Éducation. Eduardo Frei lui confia le ministère des Travaux publics de 1994 à 1998, années où il put se rapprocher du secteur privé, pas du tout paniqué aujourd'hui par son élection.

Cet avocat et économiste se dit convaincu que le pays qu'il dirigera pendant six ans ne veut pas d'une confrontation permanente. C'est un pragmatique. Son but est d'obtenir des consensus. Y parviendra-t-il là où ses deux prédécesseurs ont grandement échoué ?

Pour l'essentiel, dans ce pays apaisé (l'expression est de l'éditorialiste du *Monde*), la volonté majoritaire serait de

parfaire une transition démocratique amorcée en 1988, soit lorsque les Chiliens ont répondu NON à Pinochet lors d'un référendum. C'est en 1988 que l'universitaire Lagos a fourni la preuve qu'il pouvait faire vaciller Pinochet, qu'il



avait l'étoffe d'un opposant redoutable à ce dictateur qu'il avait fustigé à la télévision comme *menteur et ambitieux qui aspire à régner 25 ans*. Il faut se rappeler que Lagos fut emprisonné trois semaines sans procès en 1986, au lendemain d'un attentat raté contre le général Pinochet.

Forcé est de constater que la droite représentée par Joaquín Lavín, ancien collaborateur de Pinochet et fier de son appartenance à l'Opus Dei, a failli ravir le pouvoir à la Concertation, obtenant un pourcentage de voix jamais vu depuis 1938, où le Front populaire avait triomphé de justesse.

L'été dernier, les sondages

donnaient pourtant à Lagos une avance de 20 points. Le premier tour des élections alerta la démocratie chrétienne et ses alliés : 37 000 voix à peine séparaient Lavín de Lagos ! Il fallut changer de style de campagne. On se battit pour un

Chili meilleur. La marge plus confortable de 200 000 voix ne fut possible que grâce aux efforts faits pour courtiser davantage le vote féminin et la clientèle du Parti Communiste. La présidente du PC, Gladys Marin, n'a pas donné de consigne de vote en faveur de Lagos au deuxième tour ; elle lui reproche de s'être prononcé contre l'extradition de Pinochet vers l'Espagne où il aurait pu être jugé pour ses crimes.

L'artisan de la victoire, répète-t-on, est l'ancienne ministre de la Justice, Soledad Alvear, que le président élu ne manquera pas d'inclure dans son équipe de ministres.

Même type de promesses

Ce qui frappe dans ce pays polarisé, c'est que les deux candidats ont affiché le même type de promesses — *nouvelle gauche et nouvelle droite* ? — soit de faire baisser le chômage qui dépasse les 10 pour cent, de mieux lutter contre la délinquance et d'apporter des améliorations au système de santé et à l'éducation. L'économie se porte un peu moins bien depuis la crise qui a frappé les pays asiatiques ; ces derniers ont diminué fortement leurs importations du Chili. Il n'en reste pas moins que la croissance atteint une moyenne de 7 pour cent au cours d'une décennie marquée par la Concertation. Lagos n'hésite pas à dire qu'il hérite d'un pays *injuste* en raison des inégalités énormes — Lavín fut d'ailleurs l'un des Chicago Boys qui conseillèrent Pinochet pour mener des réformes draconiennes, au détriment des moins bien nantis.

Côté justice ? La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) estime que le Chili est l'objet d'une *évolution tardive mais incontestable*, et que les 56 causes instruites contre des ex-militaires suivront vraisemblablement leur cours. Est-ce là le prix à payer pour la réconciliation ? Pinochet demeurerait *définitivement impuni*.

Clément Trudel est journaliste au quotidien *Le Devoir*.

Un syndicat avec ça ? en rediffusion à Montréal

Ce film révèle la face cachée de la syndicalisation du restaurant McDonald's de Saint-Hubert. Ce documentaire sera présenté à la Cinémathèque québécoise, à Montréal, du 8 au 13 février. Les projections des 8, 9 et 13 février seront suivies de débats en présence du réalisateur Magnus Isacson qui a tout filmé pendant deux ans, des premières manifs de ces jeunes qui ont une « Mcjob » et veulent être respectés, jusqu'aux réunions des plus hautes sphères syndicales. La présence de personnes de différents milieux (syndicats, jeunes travailleurs, étudiants, etc.) permettra d'alimenter les débats sur une question brûlante à la veille du Sommet du Québec de la jeunesse.

R.B.

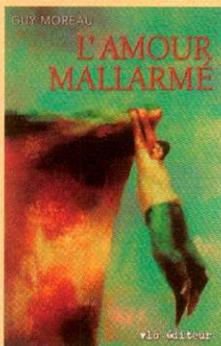
Décès de Thérèse Desforges

Thérèse Desforges, militante de la première heure pendant la grève de Dupuis et Frères, en 1952, est décédée le 21 janvier à l'âge de 79 ans. Membre du Comité des femmes de la CSN dans les années 60, militante du Conseil central de Montréal, elle a aussi travaillé à la Caisse populaire des syndicats nationaux de nombreuses années. *Nouvelles CSN* tient à exprimer ses condoléances aux membres de sa famille.

Lecture

L'Amour Mallarmé

Travailleur à l'usine Domtar, à Windsor (FTPF-CSN), Guy Moreau s'est vu décerner le prix Robert-Cliche du premier roman, l'automne dernier, pour *L'Amour Mallarmé*. Dans ce roman en forme de carnet écrit à la première personne, il raconte, dans un style coloré et parlé, l'histoire de François, dit Mallarmé. À l'été de ses 17 ans, Mallarmé travaille chez son oncle, un cultivateur de l'Estrie. Il y découvre l'amour de sa vie : Sofia. Elle ne le sait pas. Et elle a jeté son dévolu sur un autre. C'est l'été de tous



les espoirs et de tous les désespoirs pour un Mallarmé poigné. Truffée de drames, de finesse, d'humour, d'images fortes, de poésie, cette histoire est absolument à lire. « J'étais content qu'on m'ait donné le nom d'un poète comme surnom. Mais les poètes, je les trouve secondaires, plutôt. Le plus important, c'est la poésie. Je dis pas les poèmes. Non. La poésie. » De toute beauté.

L'Amour Mallarmé, VLB Éditions, 1999, 290 pages.

M.C.



Février, mois de l'histoire des Noirs

Le Conseil central de Montréal expose

Dans le cadre du mois de l'histoire des Noirs, en février, le comité immigration et relations ethniques du Conseil central du Montréal métropolitain organise une exposition de photos tirées des archives de la CSN, montrant différentes scènes de travail ou de manifestations vécues par des membres provenant de cette communauté très active dans la métropole. C'est un rendez-vous, jusqu'au 29 février, dans le hall d'entrée du conseil central, situé au 1601, avenue De Lorimier. Sur la photo, les membres du syndicat des employé-es de l'hôtel Crowne Plaza Centre-ville.

G.G.

Campagne des paniers de Noël de la CSN

Un franc succès !



Grâce à la générosité des membres de la CSN, de ses équipes de travail et de ses organismes affiliés, nos camarades en conflit et ceux congédiés pour activités syndicales ont reçu 150 dollars de plus pour célébrer un peu mieux la période des Fêtes avec leurs proches. Recueilli dans le

cadre de la 16^e édition de notre campagne *C'est Noël pour tout le monde !*, cet argent est venu s'ajouter aux prestations régulières du Fonds de défense professionnelle (FDP). Responsables de la campagne, Denise Boucher et Roger Valois, tous deux membres du comité exécutif de la CSN, ont tenu à exprimer leurs remerciements au nom de ces travailleuses et travailleurs qui luttent pour améliorer leurs conditions de travail ou pour la reconnaissance syndicale.

M.C.

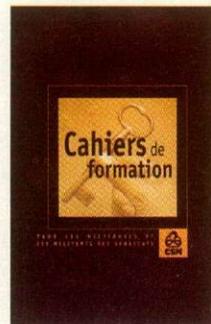


À vos livres

Toujours de mise

La petite encyclopédie syndicale

Si vous ne l'avez pas encore fait, offrez-vous le coffret de formation de huit cahiers portant sur différents aspects de la vie syndicale. Agrémentés de photos et d'illustrations, de scénarios plus vrais que nature, de schémas faciles, ces cahiers sont agréables à consulter. Vous y trouverez réponse à toutes vos questions sur le fonctionnement de l'exécutif syndical, les griefs, le budget, le rôle de délégué, la négociation et la mobilisation, sans oublier l'histoire de Sébastien et les programmes de formation disponibles à la CSN.



Disponible à la librairie de la CSN

1601, De Lorimier, Montréal, QC, H2K 4M5

docucsn@total.net

(514) 598-2151

Coût du coffret : 35,00 \$

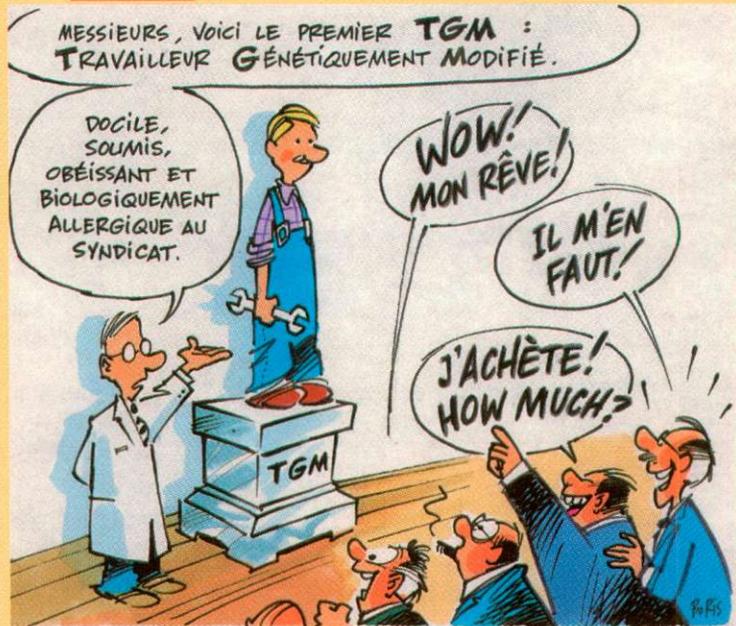
Frais d'expédition : 6,00 \$



Marche mondiale des femmes : C'EST PARTI !

Au Québec, la Marche mondiale des femmes a été officiellement lancée le 26 janvier à Montréal par une marche symbolique dans les rues de la métropole. Du 9 au 17 octobre, les femmes regroupées dans les 17 comités régionaux d'organisation et les 70 comités locaux, représentant plus de 360 groupes de femmes, participeront à cet événement unique. À l'échelle de la planète,

c'est quelque 3500 groupes de femmes dans 145 pays qui se mobiliseront dans le cadre de cette marche contre la pauvreté et la violence faite aux femmes. À cet effet, la Fédération des femmes du Québec et le mouvement des femmes ont adressé 20 revendications au gouvernement du Québec, comprenant l'adoption d'une loi visant l'élimination de la pauvreté. **L.-S. H.**



Emploi-Québec

Quatre ministres à concilier

La CSN souhaite que la Commission des partenaires du marché du travail rencontre les quatre ministres concernés par Emploi-Québec. Soit les ministres du Travail, de la Solidarité sociale, des Finances et le président du Conseil du trésor. « Ces ministres doivent

voir à ce que le gouvernement ait une vision cohérente du développement de la main-d'œuvre », affirme la vice-présidente de la CSN, Denise Boucher. La perte d'expertise entraînée par le démantèlement de la SQDM, le poids du ministère de la Solidarité

sociale plus attentif à une clientèle, le manque d'intérêt à travailler étroitement avec les partenaires et les déboires financiers d'Emploi-Québec illustrent les ratés de ce départ sans vision gouvernementale, selon la CSN.

M.K.

STCUM

Pétition déposée

Le syndicat des employé-es d'entretien de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) réclame la tenue d'une assemblée spéciale sur le régime de retraite. Accompagné de retraités et de travailleurs, le président du

ci au bureau de leur patron, le 20 janvier. Ils craignent que le congé de cotisation souhaité par la Société, qui veut abaisser sa masse salariale et régler ses problèmes financiers, ne mette en péril la survie du régime. Le syndicat se bat plutôt pour le bonifier.

Avant d'aller sous presse, nous apprenions que l'employeur n'avait pas versé sa partie de cotisation au régime de retraite, allant à l'encontre du règlement du régime. **M.C.**

Michel Chartrand sur internet

Il est possible d'en connaître un peu plus sur la vie de Michel Chartrand et de Simonne Monet en visionnant la télé-série diffusée par la SRC. Pour en connaître un peu plus, on peut consulter le site internet conçu par Fernand Foisy, auteur de deux ouvrages sur le bouillant syndicaliste, et par Yves Lacroix, archiviste à la CSN : <http://planete.qc.ca/chartrand/chartrand.html>



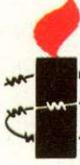
syndicat, **Gaétan Château-neuf**, a



déposé une pétition signée par 1783 de ceux-

res. La convention est échue depuis le 9 janvier.

Appuyons la campagne CSN

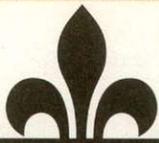
 **AMNISTIE INTERNATIONALE**
SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE

Nom et prénom : _____
 Syndicat : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____
 Province et code postal : _____
 Tél. travail : _____ résidence : _____
 Télécopieur : _____

Je souhaite devenir membre d'AI et recevoir la revue AGIR (35 \$)
 Je fais un don (chèque ci-joint) à la campagne de financement au montant de _____ \$

Découpez et postez le coupon à :
Amnistie internationale
 Réseau syndical
 6250, boul. Monk, Montréal, QC H4E 3H7
 Télécopieur : (514) 766-2088
 info@amnistie.qc.ca • www.amnistie.qc.ca

Émettre le reçu au nom de :
 Mme M. Organisme



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

Trouvez la définition qui convient à chacun des mots suivants.

Grésil – Giboulée – Frimas – Verglas – Givre

a) Brouillard épais et froid qui se glace en tombant. _____

b) Couche de glace mince sur le sol, attribuable à la congélation de l'eau de pluie qui vient en contact avec des corps solides au-dessous de zéro. _____

c) Précipitation formée de petits grains de glace friables et blancs. _____

d) Pluie soudaine et de peu de durée, accompagnée souvent de grêle. _____

e) Vapeur d'eau congelée sur un corps solide, une surface. _____

Réponse. a) Frimas. b) Verglas. c) Grésil. d) Giboulée. e) Givre.

Trouver les mots ou expressions incorrectes.

En bout de ligne, quand il eut élaboré davantage sur les intentions de la compagnie, nous avons compris que le projet ne permettait de sauver, en tout et partout, qu'une vingtaine d'emplois. De plus, il nous a dit que l'usine nécessitait des altérations majeures, mais qu'elle était là pour rester et en opération dans six mois.

Réponse. En bout de ligne, en bout de piste, sont des expressions fautives. Seuls les avions peuvent être en bout de piste. Il faut dire en fin de compte, au bout du compte, en définitive, finalement.

Élaborer, utilisé dans ce sens, est un anglicisme. On devrait dire plutôt : préciser, développer sa pensée, donner plus de détails.

En tout et partout : l'expression correcte est en tout et pour tout et elle signifie au total.

Être là pour rester est un calque de l'anglais. On devrait dire que l'usine n'est pas près de disparaître, qu'elle est solidement implantée.

Altérations signifie en français un changement défavorable, une détérioration et a donc un sens négatif. L'usine a donc besoin de rénovations majeures.

En opération. On doit dire une usine en exploitation, un appareil en marche.

Quel est le genre des mots suivants ?

Volte-face, intervalle, anicroche, en-tête, armistice, interligne, cartouche.

Réponse. F, M, F, M, M, M. F et M. Cartouche est féminin dans le sens de munitions ou d'emballage de plusieurs paquets de cigarettes, mais masculin dans le sens de l'emplacement réservé, dans une publication, pour identifier les personnes et les entreprises qui ont contribué à la production du document.

Robert Boucher



Comfort Inn Dorval

Dans l'hôtellerie, c'est la CSN ! Cette fois-ci, c'est au tour des 12 salariés du Comfort Inn Dorval de faire le saut avec la CSN. Ils étaient, auparavant, syndiqués avec une autre organisation.



Ville de Percé

Craignant que le conseil municipal nouvellement formé ne modifie à la baisse leurs conditions de travail, les 18 employés de la Ville de Percé se sont regroupés en syndicat. C'est le 14^e groupe d'employés municipaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine à adhérer à la CSN.

Matières résiduelles de la Gaspésie

À l'emploi de la Régie intermunicipale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 18 travailleuses et travailleurs ont fait appel à la CSN. La santé et la sécurité au travail sont au cœur de leurs préoccupations.

Métaux-Spec

Œuvrant à la conception et à la fabrication d'armatures d'acier pour diverses entreprises de la construction, les 21 travailleurs de Métaux-Spec ont choisi la CSN pour les représenter. L'entreprise est située à Châteauguay.

Pompiers de Brossard

Le Syndicat des pompiers de la Montérégie, affilié à la CSN, est maintenant autorisé à représenter une cinquantaine de pompiers sur appel et de garde de soir et de nuit à Brossard. En décembre, le ministère du

étudiants du Collège Rachel, une maison d'enseignement privé. En effet, les 17 professeurs de l'établissement situé au 310, rue Rachel Est, à Montréal, ont adhéré à la FNEEQ-CSN.

Mövenpick

À l'intérieur du supermarché Loblaws de Longueuil, on retrouve le restaurant Mövenpick : les 28 employés se sont tournés vers la CSN pour négocier leurs conditions de travail. Ces salariés préparent des mets pour emporter ou encore pour manger sur place.

Accrédités

Les syndicats suivants ont reçu leur certificat d'accréditation : Confection Labelle à Victoriaville, Carrefour Jeunesse-Emploi des Chutes-de-la-Chaudière, Ambulances Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Journal *Le Citoyen d'Abitibi-Ouest*, à La Sarre.

Michel Crête

B.N. Cables Canada

À l'emploi d'une entreprise en pleine expansion, les 28 salariés de B.N. Cables Canada, à Saint-Chrysostome, dans le Suroît, se sont syndiqués. Ils fabriquent des câbles de communication.

Collège Rachel

Dorénavant, ce sont des enseignantes et des enseignants syndiqués qui dispenseront des cours aux étudiantes et aux

Saint-Barnabé-Nord

Le conciliateur déposera son rapport

À Saint-Barnabé-Nord, dans la Mauricie, les citoyens sont privés des services de quatre cols bleus depuis plus de six mois, en conflit parce que les autorités municipales refusent d'accéder à leurs demandes légitimes. Les négociations achoppent principalement sur la création d'un régime de retraite et les mesures disciplinaires. Les autorités municipales ne veulent rien savoir du *statu quo ante* en cas de mesures disciplinaires, c'est-à-dire le droit, pour un employé de recevoir son revenu en attendant qu'une décision soit rendue. Les cols bleus prendront, sous peu, connaissance d'un rapport de conciliation. M.C.

Service de syndicalisation
de la CSN

1 800 947-6177

notre travail
ça compte!

Aide juridique Toujours en négociation

Dans le secteur public, la négociation n'est pas terminée pour tous les groupes de syndiqués. En fait, elle a repris le 18 janvier pour ceux représentant les employé-es de soutien de l'Aide juridique (FEESP-CSN). Bien que les discussions aient permis de faire progresser la négociation, notamment au chapitre de la classification, il reste encore des travaux à poursuivre avant d'en arriver à une entente. Les prochaines séances de négociation sont prévues pour les 3 et 4 février. D'ici là, les présidentes des dix syndicats, qui regroupent 400 membres, se verront à Montréal afin, entre autres, de se pencher sur un nouveau plan d'action pour appuyer leurs revendications. Les principales priorités portent sur la supplantation, le plan de classification, le remplacement des absences et l'organisation des postes de travail. Ces travailleuses et ces travailleurs se voient accorder les mêmes hausses salariales que les 415 000 syndiqués du secteur public, soit neuf pour cent pour la durée de la convention collective d'une durée de quatre ans.

J.R.



Joliette

Salaires en hausse à A.P.M.

À l'emploi de Peinture Électrostatique A.P.M. de Joliette, les 40 employé-es enregistrent des augmentations de salaire totalisant 13,6 pour cent, à la suite de l'entente intervenue. D'une durée de quatre ans, la nouvelle convention prévoit en effet une hausse de salaire de 3,6 pour cent la première année du contrat, ainsi que des augmentations de trois pour cent pour chacune des trois autres années. De plus, nos camarades viennent enfin

de se doter d'un REER. À la fin de la convention, le salaire horaire moyen devrait se situer aux alentours de 12,60 dollars. C'est à 72 pour cent qu'ils ont accepté les termes de ce contrat de travail. À la suite d'une manifestation, le 12 janvier, les négociations sont passées à la vitesse Mach 1 et ont permis la conclusion des pourparlers. La peinture pour le métal produite chez A.P.M. sert à enjoliver les appareils électroménagers.

M.C.

Entente au Provigo de Sept-Îles

Une nouvelle convention collective, d'une durée de cinq ans, visant les employés de l'entrepôt et de la distribution de Provigo, à Sept-Îles, a été ratifiée à la mi-décembre. En plus d'une hausse de salaire rétroactive de deux pour cent, la première année, des hausses équivalentes pour les troisième et cinquième années, les salariés toucheront cette année un montant forfaitaire de 800 dollars et, en 2002, de 900 dollars. On créera un poste à temps plein dès qu'une personne à temps partiel aura travaillé 40 heures ou plus durant huit semaines consécutives. La nouvelle convention balise plus étroitement le travail que peuvent effectuer les personnes qui ne sont pas comprises dans l'unité de négociation.

Luc L.

La CSN s'est opposée au versement de subventions aux équipes de hockey

Dès l'annonce par le ministre fédéral du Commerce, John Manley, d'un plan pour aider financièrement les équipes professionnelles de hockey, à même les deniers publics, la vice-présidente de la CSN, Denise Boucher, a dénoncé vigoureu-

ment cette initiative. « Le déficit zéro des clubs de millionnaires, ce n'est pas la responsabilité de l'État. Il doit plutôt investir nos impôts et les surplus budgétaires dans la santé et l'éducation. » En même temps, elle invitait tous les organismes affiliés de la CSN à mobili-

ser leurs membres pour qu'ils protestent auprès de leurs députés fédéraux et provinciaux ainsi que de leurs édiles municipaux. Résultat, le ministre Manley a fait volte-face en moins de 48 heures. Mais il ne faut pas lever la garde, car le gouvernement du Québec,



Saguenay-Lac-Saint-Jean

1100 \$ à LEUCAN

À la fin de l'année dernière, le Conseil central du Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Syndicat national du transport routier ont remis 1100 dollars à LEUCAN. En campagne contre les hausses subites de l'essence, le conseil central et le syndicat en ont profité pour recueillir de l'argent pour LEUCAN en vendant un collant au coût de 35 cents et sur lequel était

imprimé *Arrêtez de nous siphonner*. En décembre, le président du conseil central, Yves Bolduc, et le SNTR-CSN avaient rencontré le ministre des Ressources naturelles du Québec, Jacques Brassard, pour discuter du phénomène des hausses vertigineuses du coût de « l'or noir ».

M.C.

Prix de l'essence

Quand le Saint-Esprit s'en mêle...

Les camionneurs — et les automobilistes — commencent à être tannés de la variation constante du prix de l'essence. Entre le 18 et le 21 janvier, ça a varié de sept cents le litre. Une vraie folie. Selon le vice-président de la CSN, Roger Valois, qui a le don pour la formule humoristique, ces variations presque quotidiennes semblent relever du Saint-Esprit. À moins qu'il ne s'agisse d'une collusion entre les compagnies pour fixer comme bon leur semble le prix de l'essence.

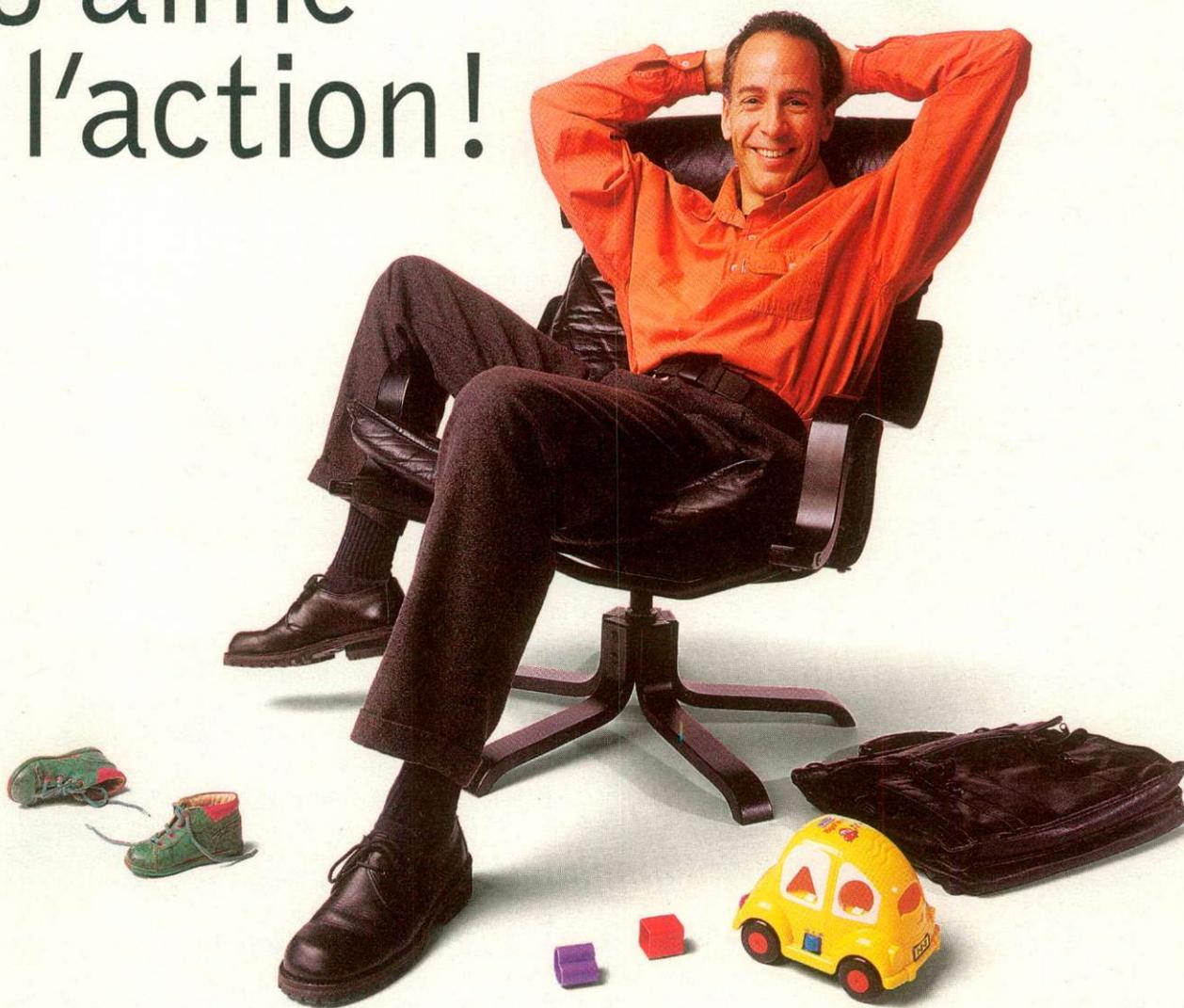
« Nous avons, à maintes reprises, demandé une enquête sur ces variations soudaines du prix

de l'essence, mais nous sommes toujours sans nouvelles du ministre Jacques Brassard. C'est pour le moins curieux. À moins que le ministre ait conclu qu'il s'agit tout simplement d'une intervention du Saint-Esprit et non d'une collusion entre les compagnies. Si tel est le cas, nous aimerions que le ministre le fasse savoir publiquement. »

H.J.



J'aime l'action!



REER FONDATION				
Calcul des économies d'impôt et du déboursé net selon le revenu imposable				
Revenu imposable	Investissement de 1 000 \$		Investissement de 5 000 \$	
	Réductions d'impôt estimées*	Déboursé net estimé	Réductions d'impôt estimées*	Déboursé net estimé
12 500 \$ à 25 000 \$	643 \$	357 \$	3 215 \$	1 785 \$
25 001 \$ à 29 589 \$	673 \$	327 \$	3 365 \$	1 635 \$
29 590 \$ à 50 000 \$	748 \$	252 \$	3 740 \$	1 260 \$
50 001 \$ à 59 179 \$	782 \$	218 \$	3 910 \$	1 090 \$
59 180 \$ à 62 194 \$	807 \$	193 \$	4 035 \$	965 \$
62 195 \$ et plus	822 \$	178 \$	4 110 \$	890 \$



Celle de Fondation qui me fait bénéficier d'une double économie d'impôt (REER + fonds de travailleurs) pouvant atteindre 82%! Et avec la déduction à la source à chaque paie, j'épargne sans effort. Ça se fait tout seul! L'épargne à Fondation, c'est économique et aussi créateur d'emplois chez nous. Je peux relaxer, Fondation travaille pour moi, pour nous!

FONDATION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

514-525-5505 / 1 800 253-6665
www.fondation.com

* tenant compte des déductions d'impôt pour REER et des crédits d'impôt pour fonds de travailleurs, selon les règles fiscales applicables au 30 novembre 1999. Ceci ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations pertinentes dans le prospectus de Fondation disponible à nos bureaux.